

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
ILLE ET VILAINE**

**COMMUNE DE
LA SELLE-EN-LUITRÉ**

Nombre de Conseillers :
En exercice 13
Présents 9
Votants 12

Date de la convocation :
26 juin 2023

Date d'affichage
26 juin 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **M. Denis CHOPIN**, maire.

Étaient présents : Denis CHOPIN, Maire, Franck BRYON, Florence GELOIN, Loïc CARRE, Adjoints, David GILBERT, Catherine DOMAGNE, Guillaume LALOE, Isabelle JEHAN, Christèle HARDY Conseillers.

Étaient absents excusés : Nathalie BRILLARD a donné son pouvoir a donné son pouvoir à Florence GELOIN, Denis TALIGOT a donné son pouvoir à Franck BRYON, Maëlig LE DU a donné son pouvoir à Isabelle JEHAN, Pierrick BARON

Secrétaire de séance : Florence GELOIN

OBJET DE LA DELIBERATION N°57/2023 : TABLEAU DES EFFECTIFS

Le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service.

Mise à jour le 04/07/2023

Emplois permanents

Grades ou emplois	Catégories	Nombre de postes	Postes pourvus	Type de temps
Rédacteur Principal de première classe (délibération du 19/01/2021)	B	1	1	Temps complet
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe (délibération du 25/04/2017)	C	1	1	Temps complet
SECTEUR ADMINISTRATIF		2	2	

Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe (délibération du 02/03/2017)	C	1	1	Temps complet
Adjoint technique (délibération 73/2017 du 21/11/2017) (titularisation au 1 ^{er} janvier 2020) <i>Occupé par un agent en CDD DU 19/10/2022 au 18/10/2023</i>	C	1	1	Temps complet
Adjoint technique (Délibération 42/2023 du 30/05/2023) 6/35 ^{ème} <i>Occupé par un agent en CDD du 01/06/2023 au 29/05/2024.</i>	C	1	1	Temps non-complet
SECTEUR TECHNIQUE	C	3	3	

Emploi non-permanent

Grades ou emplois	Catégories	Nombre de postes	Postes pourvus	Type de temps
Adjoint d'animation (délibération du 04/07/2023) <i>Occupé par un agent en CDD du 06/07/2023 au 05/04/2023</i>	C	1	1	Temps complet
SECTEUR ANIMATION		1	1	

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Affiché le - 5 JUL. 2023

ID : 035-213503246-20230704-57_2023-DE

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget 2023.

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Affiché le - 5 JUIL. 2023

ID : 035-213503246-20230704-57_2023-DE

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des présents :

- **VALIDE** le tableau des effectifs ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces décisions.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN

Secrétaire de séance,



Pour extrait conforme au registre,

Le Maire, Denis CHOPIN



